

Cabinet des avocats de San-Andreas

Maître Alexander CROSS

Bâtonnier de San-Andreas

Pyrite Avenue

Paleto,

San Andreas, United States Of America

Communiqué Officiel du Barreau de San Andreas Encadrement légal des appels à l'avocat

À l'attention des Forces de l'ordre de San-Andreas,

Nous rappelons à toutes les forces de l'ordre que, même en période d'état d'urgence (DEFCON), les droits fondamentaux des citoyens demeurent inchangés.

En particulier, la durée légale des appels à l'avocat reste identique et ne saurait être limitée arbitrairement à 5 minutes. Aucun état d'exception ne justifie l'atteinte à ce droit fondamental.

La procédure à respecter lors d'une demande d'avocat :

- Le client exprime sa volonté de contacter un avocat. L'heure de cette demande doit être notée.
- À partir de cette heure, les avocats disposent de 10 minutes pour répondre (répondre uniquement, pas nécessairement être présents).
- Si aucun avocat ne répond dans les 10 minutes : la procédure peut se poursuivre.
- Si un avocat répond dans le délai : un délai d'attente supplémentaire de 10 minutes débute à partir du moment de la réponse.
- Si la garde à vue a lieu au poste de Dorset Drive ou Mission Row, 5 minutes supplémentaires doivent être ajoutées à ce délai, portant l'attente totale à 15 minutes.

Tout manquement à cette procédure constitue un vice de procédure manifeste, pouvant entraîner :

- La nullité de la garde à vue
- L'abandon immédiat de l'ensemble des charges retenues contre la personne concernée

J'en profite également, pour rappeler également que les phrases suivantes sont illégales et répréhensibles :

- "Vous souhaitez vraiment un avocat ?"
- "Si vous appelez un avocat, je ne réduirai rien", ou toute variante du type

Ces pressions psychologiques visant à dissuader un suspect de faire valoir ses droits sont strictement illégales et peuvent donner lieu à des poursuites judiciaires contre les agents concernés.

Cordialement,

Maître Alexander CROSS.

Bâtonnier de San-Andreas.